

LAISSERIEZ-VOUS N'IMPORTE QUI ASSISTER À VOTRE CONSULTATION ?



**Les patients nous font confiance.
Protégeons leurs données de santé !**

La loi encadre fortement l'accès aux données à caractère personnel relatives à la santé. Laissons la consultation des informations strictement nécessaires aux professionnels habilités et membres de l'équipe de soins.



REPUBLIQUE
FRANÇAISE

ars
ARS Pays de la Loire
Pays de la Loire

Groupement
e.santé
Pays de la Loire

www.esante-paysdelaloire.fr